

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Répercussions de la COVID-19 sur les entreprises du commerce de détail, troisième trimestre de 2021

par Stephanie Tam, Shivani Sood et Chris Johnston

Date de diffusion : le 9 septembre 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Répercussions de la COVID-19 sur les entreprises du commerce de détail, troisième trimestre de 2021

by **Stephanie Tam, Shivani Sood et Chris Johnston**

En mars 2020, le gouvernement a imposé des mesures visant à ralentir la propagation de la COVID-19. De nombreux détaillants canadiens ont cessé leurs activités au milieu du mois et ont réduit les heures d'ouverture et le flux de la clientèle dans les magasins qui sont demeurés ouverts, ce qui a eu pour effet de changer les habitudes de magasinage des consommateurs. De nombreux détaillants qui étaient jugés non essentiels ont dû fermer temporairement leurs portes ou réduire leurs heures d'ouverture. Par conséquent, en mars 2020, les ventes au détail ont diminué de 10,0 % pour s'établir à 47,1 milliards de dollars, ce qui représente la baisse la plus importante jamais enregistrée, et environ 40 % des détaillants ont suspendu le magasinage en personne¹.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 sévissant actuellement au Canada, des mesures de santé publique ont été imposées et allégées à répétition par les administrations provinciales dans plusieurs régions du pays, ce qui a eu des répercussions importantes sur le secteur du commerce de détail. Par exemple, en 2020, près des trois cinquièmes (58,9 %) des entreprises du commerce de détail ont enregistré une baisse de revenu par rapport à 2019².

Au troisième trimestre de 2021, l'économie canadienne avait traversé plus d'une année complète de pandémie de COVID-19. Même si des défis subsistent, la perception des entreprises du commerce de détail s'est améliorée considérablement, par suite de l'assouplissement des restrictions dans de nombreuses régions au pays. Les ventes au détail ont augmenté de 4,2 % pour atteindre 56,2 milliards de dollars en juin et celles des magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires ont enregistré la hausse la plus marquée³.

Du début de juillet 2021 au début d'août 2021, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises afin de mieux comprendre les effets continus de la pandémie sur les entreprises et les attentes de ces dernières pour la suite des choses. Le présent article donne un aperçu de ces attentes ainsi que des défis et des incertitudes avec lesquels les entreprises du commerce de détail doivent composer⁴. Selon les résultats de cette enquête, les entreprises de ce secteur s'attendaient à ce que les prix de vente et la rentabilité augmentent à court terme et leurs perspectives à long terme étaient positives.

Les entreprises du commerce au détail s'attendent à ce que les niveaux des stocks et les coûts des intrants représentent des obstacles

Environ les deux cinquièmes des entreprises du commerce de détail s'attendaient à ce que le maintien des niveaux des stocks (42,5 %) et l'augmentation du coût des intrants (38,8 %) représentent des obstacles au cours des trois prochains mois⁵. De plus, plus du tiers des entreprises du commerce de détail s'attendaient à ce que le recrutement d'employés qualifiés (37,8 %) et une pénurie de main-d'œuvre (33,7 %) représentent des obstacles au cours des trois prochains mois.

1. Statistique Canada. (2020). [Commerce de détail, mars 2020](#).

2. Statistique Canada. (2021). [Revenus des entreprises ou organismes en 2020 par rapport à 2019, selon les caractéristiques de l'entreprise](#).

3. Statistique Canada. (2021). [Commerce de détail, juin 2021](#).

4. Le commerce de détail correspond à la définition du [SCIAN 44-45](#).

5. L'enquête la plus récente a été menée le 2 juillet et le 6 août 2021. Les répondants ont été questionnés à propos de leurs attentes pour la période des trois prochains mois. Par conséquent, cette période des trois prochains mois peut s'échelonner du 2 juillet au 6 novembre 2021, selon la date de la réponse de l'entreprise.

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Près du tiers (30,5 %) des entreprises du commerce de détail s'attendaient à ce que le prix de vente des biens et services offerts augmente au cours des trois prochains mois, ce qui représente une proportion plus élevée que celle pour l'ensemble des entreprises (21,7 %). Près des deux tiers (64,5 %) des entreprises du commerce de détail s'attendaient à ce que les prix de vente demeurent les mêmes, et 4,9 %, à ce qu'ils diminuent.

En outre, un peu plus du cinquième (20,9 %) des entreprises du commerce de détail s'attendaient à ce que leur rentabilité augmente au cours des trois prochains mois, comparativement à 13,7 % de toutes les entreprises. Plus de la moitié (52,9 %) des entreprises du commerce de détail s'attendaient à ce que leur rentabilité demeure à peu près la même, et plus du quart (26,2 %), à ce qu'elle diminue.

Tableau 1
Attentes du secteur du commerce de détail au cours des trois prochains mois, troisième trimestre de 2021

	Augmentation (% d'entreprises)	Pas vraiment de changement (% d'entreprises)	Diminution (% d'entreprises)
	pourcentage		
Prix de vente des produits et services offerts	30,5	64,5	4,9
Rentabilité	20,9	52,9	26,2
Nombre d'employés	15,0	77,0	8,0
Ventes des produits et services offerts	28,5	55,3	16,2
Demande pour les produits et services offerts	28,9	59,7	11,4

Note : Entre le 2 juillet et le 6 août, les répondants ont dû indiquer leurs attentes quant à divers aspects de l'entreprise au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée varie du 2 juillet au 6 novembre 2021, selon la date de réponse de l'entreprise.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021 (tableau 33-10-0363-01).

Les perspectives à long terme des entreprises du commerce de détail sont principalement positives

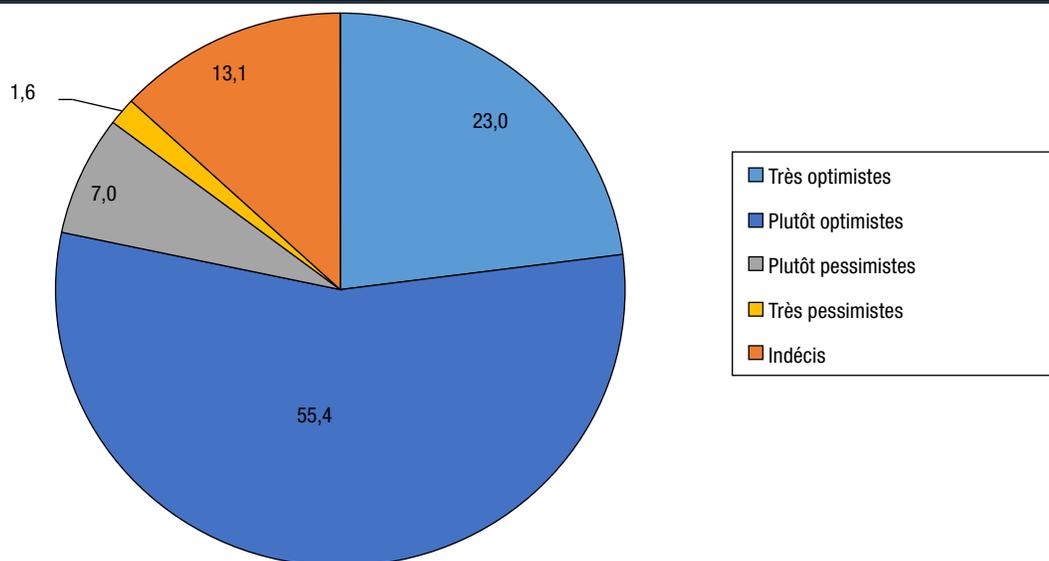
Ces derniers mois, les restrictions de santé publique qui ont limité les activités non essentielles du commerce de détail, ont été assouplies dans de nombreuses régions du pays⁶. De ce fait, à long terme, la majorité des entreprises du commerce de détail étaient assez (55,4 %) ou très optimistes (23,0 %) concernant les perspectives pour leur entreprise au cours des 12 prochains mois. En comparaison, près de 8 entreprises sur 10 (8,6 %) ont déclaré que leurs perspectives étaient pessimistes, et 13,1 % étaient indécises.

6. Statistique Canada. (2021). [Commerce de détail, juin 2021](#).





Graphique 1
Perspective du commerce de détail au cours des 12 prochains mois



Note : On a demandé aux répondants de déclarer les perspectives de l'entreprise ou de l'organisme.
Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021 (tableau 33-10-0393-01).

Plus de la moitié (53,3 %) des entreprises du commerce de détail ont déclaré qu'elles pouvaient continuer leurs activités pendant 12 mois ou plus à leur niveau actuel de revenus et de dépenses avant d'envisager la fermeture ou la faillite. Cependant, deux cinquièmes (41,3 %) d'entre elles n'étaient pas certaines, et 5,3 % ont indiqué qu'elles pouvaient continuer leurs activités pendant moins de 12 mois avant d'envisager la fermeture ou la faillite. Parallèlement, 1,2 % des entreprises du commerce de détail envisageaient de fermer au cours des 12 prochains mois.

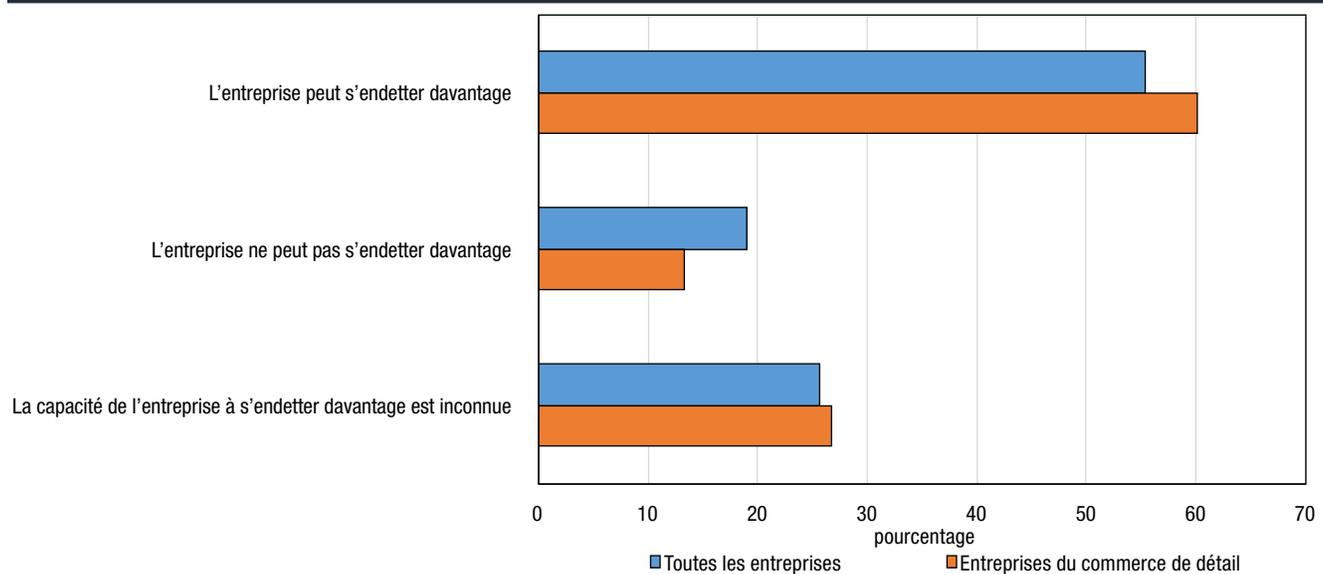
Près de la moitié (49,0 %) des entreprises du commerce de détail peuvent continuer leurs activités à leur niveau actuel de revenus et de dépenses pendant 12 mois ou plus avant d'envisager de mettre à pied du personnel. Parallèlement, plus du tiers (34,7 %) des entreprises du commerce de détail ont déclaré qu'elles ne savaient pas combien de temps elles pourraient continuer leurs activités avant d'envisager de mettre à pied du personnel, alors que 1 entreprise sur 10 (16,3 %) a déclaré qu'elle pourrait continuer ses activités pendant moins de 12 mois avant d'envisager ces mesures.

Les entreprises du commerce de détail ont la capacité de s'endetter davantage

Au total, les trois cinquièmes (60,1 %) des entreprises du commerce de détail ont déclaré qu'elles pouvaient s'endetter davantage, comparativement à plus de la moitié de toutes les entreprises (55,3 %). Par contre, plus de 1 entreprise sur 10 (13,3 %) du commerce de détail a déclaré ne pas avoir la capacité de s'endetter davantage.



Graphique 2
Capacité des entreprises de s'endetter davantage



Note : On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisme avait la capacité de s'endetter davantage.
Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021 (tableau 33-10-0386-01).

Dans le cas des entreprises qui ne pouvaient pas s'endetter davantage, les raisons les plus fréquemment invoquées par celles du commerce de détail étaient les liquidités (42,9 %) ou le manque de confiance ou l'incertitude quant aux ventes futures (38,2 %).

La majorité (77,1 %) des entreprises du commerce de détail ont déclaré avoir les liquidités ou les actifs liquides nécessaires pour continuer leurs activités au cours des trois prochains mois, comparativement à près des quatre cinquièmes (79,3 %) de toutes les entreprises.

Près du cinquième (18,5 %) des entreprises du commerce de détail s'attendaient à ce que le maintien d'un flux de trésorerie suffisant ou la gestion de la dette constitue un obstacle au cours des trois prochains mois, soit la même proportion que celle pour toutes les entreprises (18,0 %).

En réponse aux défis que les entreprises ont dû relever en raison de la pandémie, divers programmes gouvernementaux axés sur le financement ou le crédit ont été mis à leur disposition. La proportion d'entreprises du commerce de détail (70,4 %) qui avaient vu leur demande de financement ou de crédit approuvée ou avaient reçu une forme de financement ou de crédit en raison de la pandémie de COVID-19 était similaire à celle pour toutes les entreprises (71,3 %).

Toutefois, dans le cas des entreprises qui n'avaient pas accès à du financement ou du crédit en raison de la COVID-19, près de la moitié (46,8 %) de celles du commerce de détail ont indiqué que c'était parce qu'elles n'en avaient pas besoin, alors que moins des deux tiers (63,5 %) de toutes les entreprises ont indiqué cette raison.

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Méthodologie

Du 2 juillet au 6 août 2021, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à participer à un questionnaire en ligne portant sur la façon dont la COVID-19 touche leurs affaires ainsi que sur leurs attentes pour la suite des choses. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises utilise un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés par région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour cette itération de l'enquête est de 36 294. Les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 16 925 entreprises, dont 1 533 faisaient partie du secteur du commerce de détail.

Références

Statistique Canada. (2021). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada